

Référentiel d'activités et de compétences

Compte tenu des missions et activités associées au diplôme DUT HSE, la formation est par nature pluridisciplinaire et nécessite :

- De bonnes connaissances scientifiques et technologiques permettant d'appréhender correctement les phénomènes physiques, chimiques, biologiques et organisationnels nécessaires à l'identification et l'évaluation du risque, ainsi que de choisir les moyens de prévention et de protection les plus adaptés dans le contexte technico-économique du moment, tout en prenant en compte les enjeux humains, matériels et financiers liés à une situation d'accident,
- Une bonne maîtrise des aspects juridiques ainsi qu'une bonne perception de la dimension économique de la gestion du risque, afin de proposer à sa hiérarchie et aux instances compétentes la meilleure démarche à mettre en œuvre dans le contexte réglementaire de l'entreprise ou l'administration,
- De réelles aptitudes en matière de communication et de relations humaines. Dans le cadre de son activité professionnelle, le technicien HSE est en effet confronté à tous types de publics : opérateurs, agents de maîtrise, cadres, chefs d'établissement, entreprises extérieures, agents de service de l'état,... Il doit sensibiliser, former, conseiller, convaincre, être attentif à la dimension psychosociologique du comportement des individus et des groupes, acquérir la maîtrise des concepts, développer les techniques de communication interne et externe.

Si la formation a pour objectif de fournir à l'étudiant les connaissances nécessaires à l'exercice des métiers HSE, elle a aussi pour ambition de lui donner les moyens qui lui permettront également de s'adapter à leurs évolutions. Par ailleurs, au-delà de la simple appropriation de connaissances, l'organisation générale des enseignements et l'accompagnement au cours de la formation doivent également permettre à l'étudiant d'acquérir des méthodologies de travail et de raisonnement et de développer un sens critique et une culture citoyenne. L'ensemble des enseignements relevant de plusieurs champs disciplinaires, il est essentiel de disposer d'une ligne directrice qui permet de guider l'étudiant, mais aussi d'assurer la coordination et la liaison entre chaque module d'enseignement pour donner une cohérence à l'ensemble. Cette ligne directrice est la démarche d'évaluation et de maîtrise des risques.

Activités et compétences générales	
Activités	Compétences associées
1 - Pilotage et gestion d'un projet	• (1a) Appliquer des méthodologies de conduites de projet dans un contexte particulier
	• (1b) Appliquer des méthodes de résolution de problèmes
2 - Communication et information	• (2a) Promouvoir une culture citoyenne de l'entreprise
	• (2b) Développer et utiliser des moyens informatiques
	• (2c) Connaître les règles de signalétique
	• (2d) Rédiger un rapport
	• (2e) Maîtriser les différents supports d'information écrite et orale
	• (2f) S'exprimer et communiquer en anglais

Activités et compétences spécifiques	
Activités	Compétences associées
1 – Analyse des risques	• (1a) Identifier et repérer les dangers
	• (1b) Évaluer et hiérarchiser les risques technologiques, professionnels et environnementaux
	• (1c) Choisir et mettre en œuvre les méthodes d'analyse quantitative/qualitative des risques
	• (1d) Effectuer une veille réglementaire et normative
2 - Métrologie et analyse des données	• (2a) Choisir une instrumentation appropriée
	• (2b) Maîtriser la calibration et l'utilisation des appareils de mesure
	• (2c) Mettre en œuvre et réaliser des campagnes de mesure PPN HSE 2013 © Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013 Page 5/84 http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
	• (2d) Analyser les données d'une campagne de mesures en fonction d'indicateurs éventuels ou de valeurs guides associées

3 - Mise en place d'une démarche de prévention des risques	• (3a) Associer un risque à une réglementation
	• (3b) Concevoir et mettre à jour les documents réglementaires (document unique d'évaluation des risques, études d'impact et de dangers, protocoles de sécurité, plans de prévention, permis feu,...)
	• (3c) Savoir déterminer des indicateurs
	• (3d) Concevoir et planifier la démarche de prévention des risques dans une vision interdisciplinaire, globale, intégrée et d'amélioration continue (procédés industriels, activités de travail, écosystèmes,...)
	• (3e) Former et informer les parties prenantes (salariés, populations, organisations syndicales, employeurs,...) sur les problématiques en santé, sécurité et environnement
	• (3f) Appréhender et justifier les actions de prévention sur des bases scientifiques, technologiques, économiques et juridiques
	• (3g) Appliquer les éléments techniques, humains et organisationnels de la prévention
	• (3h) Développer et utiliser des moyens informatifs pour accompagner une politique HSE (formation, procédures, signalétiques, affichage,...)
	• (3i) Mettre en œuvre un plan de prévention
	• (3j) Contrôler la réalité et l'efficacité des dispositifs et des contrôles mis en place
• (3k) Tirer parti des retours d'expérience	
4 - Développement d'une politique HSE durable	• (4a) Porter, implanter, promouvoir une démarche HSE en adéquation avec les principes du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale
	• (4b) Conseiller sur l'acceptabilité des risques
	• (4c) Identifier et mobiliser les différents acteurs de la santé au travail, de la protection de l'environnement et des populations en lien avec leurs attributions
	• (4d) Appréhender l'organisation territoriale de la prévention des risques et des moyens associés
	• (4e) Conseiller et alerter le chef d'établissement face aux responsabilités civiles et pénales liées au domaine HSE
5 - Participation à la gestion des crises et des situations d'urgence	• (5a) Maîtriser les moyens techniques, humains et organisationnels des secours au sein d'un organisme
	• (5b) Appréhender l'organisation territoriale des dispositifs d'intervention en cas d'accident
	• (5c) Rédiger des procédures d'urgence et/ou des plans d'intervention et de continuité d'activité PPN HSE 2013 © Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013 Page 6/84 http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
	• (5d) Maîtriser les procédures à utiliser en cas de crise
	• (5e) Préparer la communication en situation d'urgence